



**Collège Louis-Riel**

**Guide de la rentrée scolaire  
pour les parents, tuteurs et élèves**

**Septembre 2021**

## Table des matières

<b>1. Fonctionnement de l'école...</b>	<b>5</b>
Fonctionnement.....	5
Les cohortes... ..	5
Horaire de l'école... ..	5
Les routines... ..	5
Heures scolaires... ..	5
Blocs d'une journée ordinaire au secondaire.....	5
Déplacement à l'école.....	6
Périodes d'études pour le secondaire.....	6
Changements de cours.....	6
Toilettes.....	6
Portes d'accès et zones... ..	6
Arrivée en autobus scolaire.....	7
Arrivée en véhicule privé, à pied ou autres.....	7
Heures de repas.....	7
Absences ou retards.....	8
Casiers... ..	8
Manuels scolaires... ..	8
Technologie... ..	8
Ordinateurs portables... ..	8
Schoology... ..	9
Dates importantes.....	9
Journée des photos... ..	9
AGA comité scolaire... ..	9
<b>2. Partenariat famille-école...</b>	<b>9</b>
Dépistage quotidien de la santé.....	9
Ce que les parents peuvent faire maintenant.....	9
Répondre aux problèmes de santé... ..	10
Dépistage.....	10
Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école... ..	10
Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement.....	11
Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs... ..	11

Aviser l'école d'une absence.....	11
En cas de test positif.....	11
<b>3. Mesure de santé et de sécurité.....</b>	<b>12</b>
Nettoyage des mains.....	12
Port du masque.....	12
Nettoyage des tables/bureaux.....	12
Ressources aux familles.....	12

Chers parents, tuteurs et élèves,

Nous voilà déjà à la rentrée d'une nouvelle année scolaire et nous sommes ravis à pouvoir accueillir quotidiennement tous les élèves à un emplacement scolaire. Désormais la présence de la pandémie et le contexte d'une école sous construction, nous comprenons et apprécions les bénéfices qu'apporteront le renouvellement des interactions humaines nécessaires au développement de nos chères élèves. Nous avons hâte de les revoir ensemble.

Nous sommes conscients que cette année scolaire à venir sera encore atypique et que la routine du Collège Louis-Riel en sera affectée. Le succès de cette année à venir reposera sur l'adhésion, la collaboration et la coopération entre tous les acteurs impliqués à savoir : les élèves, le personnel, les enseignants, l'équipe de direction, ainsi que les parents.

L'objectif de ce document est de fournir les informations indispensables pour un retour à l'école en toute sérénité, ainsi que d'offrir un cadre propice à la réduction du risque de transmission du COVID-19 tout en étant conscient que le risque zéro n'existe pas.

Ce document fournit au personnel et aux familles du Collège Louis-Riel des informations importantes concernant la réouverture de notre école, dans le cadre des lignes directrices de la division scolaire franco-manitobaine. Les informations contenues dans ce document sont valables à compter dès l'entrée scolaire du mois de septembre 2021. Au fur et à mesure que la situation du COVID-19 continue d'évoluer, ces informations seront amendées et/ou révisées si nécessaire. À ce titre, sachez que le Collège Louis-Riel vous tiendra informé de tous changements.

L'information contenue dans ce document comprend un aperçu des lignes directrices et des protocoles en vigueur au Collège Louis-Riel et est conforme aux recommandations de la division scolaire franco-manitobaine, du chef de la santé publique du Manitoba, Santé Manitoba et Éducation Manitoba.

Sincèrement,

Dale Normandeau  
Directeur

Linda Romeo  
Directrice adjointe

Laura Marquié  
Directrice adjointe

# 1. Fonctionnement de l'école

## Fonctionnement

### Les cohortes

À moins d'un mandat de santé publique, les élèves ne seront pas placés en cohorte. Les élèves se déplaceront des classes en suivant leur horaire.

### Horaire de l'école

L'horaire du secondaire (9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup>) est réparti en 5 blocs de cours.

L'horaire des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sera communiqué aux élèves et leur famille à la rentrée. Leur horaire ne suit pas nécessairement les cloches et blocs/périodes du secondaire.

## Les routines

### Heures scolaires

- Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 16 h 30
- Les cours commencent à 9h25 et se terminent à 15 h55
- La durée des cours est de 66 minutes
- La pause repas est d'une durée de 60 minutes
- L'établissement ne sera pas accessible aux étudiants avant 8 h45 et après les heures de cours.

### Blocs d'une journée ordinaire au secondaire

Bloc A	9 h25 – 10 h31
Bloc B	10 h31 – 11 h37
Bloc C	11 h37 – 12 h43
<b>Dîner</b>	<b>12 h43 – 13 h43</b>
Bloc D	13 h43 – 14 h49
Bloc E	14 h49 – 15 h55

## **Déplacements à l'école**

Les déplacements sont autorisés et se feront à l'aide de marquage au sol, qui leur indiqueront les directions à suivre et qui assureront une séparation afin de maintenir, autant que possible, la distanciation sociale.

Comme indiqué par les directives de la division, les élèves peuvent quitter les lieux de l'école à l'heure du dîner; cependant, pourront accéder à l'école qu'à partir de 13 h35 aux portes principales. Les portes demeurent verrouillées.

## **Périodes d'étude pour le secondaire**

En raison de la construction, la cafétéria et la bibliothèque ne sont présentement pas accessibles. Les élèves qui ont des périodes libres et qui choisissent de rester à l'école pour étudier pourront se diriger aux salles libres pendant la journée. Les salles libres varieront à chaque bloc. Un horaire de salles libres sera communiqué aux étudiants à la rentrée. Les élèves ne sont pas permis d'occuper les couloirs. Si les élèves décident de quitter l'école, ils pourront accéder à l'école qu'à partir de 5 minutes avant l'heure du prochain bloc. Tous les élèves doivent suivre les protocoles de mesures sanitaires dès leur entrée par les portes principales.

## **Changements de cours**

Étant donné le nombre de places limites imposées par classe et le respect des mesures sanitaires, nous ne sommes pas en position d'accommoder toutes les demandes. Les cours facultatifs de la 10e, 11e et 12e année pourront être examinés, avec une faible flexibilité. Nous vous rappelons que les horaires des élèves ont été créés en fonction des choix de cours que les élèves avaient sélectionnés dans le formulaire du choix de cours au printemps dernier. Les changements de cours seront possibles pendant la 1re semaine d'école, en suivant le processus qui vous a été partagé.

## **Toilettes**

Afin de favoriser la distanciation sociale entre élèves, le nombre maximum autorisé est de 4 personnes à la fois.

## **Portes d'accès et zones**

Afin de minimiser l'encombrement aux portes le matin et le soir et de maximiser la notion de la distanciation, nous vous prions d'utiliser les portes désignées comme indiqué ci-dessous.

L'établissement sera accessible aux élèves à partir de 8h45. Il n'est pas permis d'accéder à l'établissement avant cette heure. Les élèves se dirigeront immédiatement à leur classe du premier bloc (A).

Les portes de l'établissement seront verrouillées durant la journée scolaire afin de limiter les allées et venues dans l'établissement.

Nous avons 3 portes d'entrée et de sortie :

- Portes principales (rue St. Jean-Baptiste)
- Portes Sud (rue Cathédrale)
- Portes Nord (parc Provencher/stationnement)

### **Arrivée en autobus scolaire**

Les élèves qui ont accès au transport scolaire le matin et soir utiliseront les portes de leur débarquement et embarquement, donc les portes principales ou portes sud.

### **Arrivée en véhicules privés, à pied ou autres (matin et soir)**

Les élèves qui arrivent par autres moyens que le transport scolaire utiliseront les portes nord de l'école.

Nous comptons sur votre patience lors du temps d'attente afin de déposer votre enfant en raison d'un flux d'élèves plus nombreux afin d'entrer dans le bâtiment.

### **Heure de repas**

Lors des pauses repas, les élèves qui désirent manger à l'école auront la possibilité de rester (uniquement) dans leur salle de classe au préalable fréquentée du bloc C pour consommer leur dîner. L'élève, s'il désire par la suite quitter l'école, sera permis de le faire selon les points ci-dessous.

Afin d'éviter tout risque de contamination et de retirer son masque de façon sécuritaire, il est recommandé d'apporter un sac en papier ou en tissu afin d'entreposer celui-ci.

Les élèves de la 9e à la 12e année, ainsi que les élèves de la 7e et 8e années qui ont une autorisation parentale, ont la possibilité de quitter l'établissement lors de la pause repas en respectant les points suivants :

1. Nettoyage des mains sous supervision avant de quitter l'établissement
2. Se diriger vers les portes principales afin de quitter l'établissement
3. Accès non autorisé à l'établissement avant la fin de la pause repas, entrée possible dès 13 h35
4. Retour à l'école via l'entrée des portes principales
5. Nettoyage des mains sous supervision dès le retour à l'école.
6. Se diriger vers sa classe assignée, en portant son masque et en respectant la distanciation sociale

Il est à noter que :

- Les fontaines à eau seront uniquement accessibles pour remplir les bouteilles d'eau (à usage personnel)
- L'utilisation des micro-ondes n'est pas permise en raison d'un risque élevé de contamination.
- Les cantines scolaires ne seront pas accessibles aux élèves.
- Aucune livraison de service de repas/restaurant ne sera acceptée.

- Les parents/tuteurs sont responsables de fournir un repas pour leurs enfants.

### **Absences ou retards**

Tous les élèves doivent être présents à l'école pour leurs apprentissages.

Dans le cas où un élève devrait s'isoler, car il présente des symptômes liés à la COVID 19, il est de sa responsabilité de contacter ses enseignants afin d'être à jour dans ses travaux. L'élève doit se connecter à la plateforme **Schoology** pour accéder à tous ses travaux de cours.

Seuls les élèves dont le système immunitaire est affaibli ou qui présentent d'autres conditions médicales qui compromettent leur santé peuvent avoir accès à l'école virtuelle. Ils doivent soumettre un certificat médical à l'avance et consulter la direction d'école dans les plus brefs délais.

Les absences des élèves se font au début de chaque cours. Si l'élève n'est pas en classe, il est noté absent. Si un élève arrive à l'école après que la classe a débuté, il doit se présenter au bureau pour recevoir un billet de retard afin d'entrer en classe.

Les élèves qui arrivent en retard se dirigeront aux portes principales et ils seront accueillis par une secrétaire.

### **Casiers**

En raison des risques sanitaires liés à la COVID 19, les casiers ne sont pas accessibles. Les élèves ont la responsabilité d'apporter avec eux leurs matériels en salle de classe et l'entreposer sous leur table.

### **Manuels scolaires**

Les manuels scolaires et romans seront distribués par les enseignants au début du semestre et seront uniquement à usage personnel. En cas de perte ou de dommages occasionnés par l'élève, il est de sa responsabilité de rembourser le montant du prix du manuel.

## **Technologie**

### **a. Ordinateurs portables**

Nous encourageons fortement que les élèves apportent leur ordinateur portable personnel pour l'utiliser en salle de classe. Plusieurs enseignants miseront sur la technologie pour faciliter leur enseignement.

Nous allons distribuer les portables de l'école aux élèves qui en ont besoin et selon leur disponibilité. Nous nous assurerons de nettoyer les outils informatiques dès qu'un utilisateur a terminé d'en faire usage. Des lingettes désinfectantes seront utilisées pour les claviers et les écrans.

Pour obtenir un portable d'école, un parent doit à priori, signer le « Contrat d'emprunt technologique » qui est disponible au secrétariat où au site web de l'école au lien suivant :



<https://clr.dsfm.mb.ca/wp-content/uploads/2021/02/Formulaire-de-pre-utills-technologiques.pdf>

## **b. Schoology**

La plateforme Schoology est désormais la porte d'accès unique au contenu d'apprentissage de tous les élèves. Chaque élève a un compte qui le connecte à tous ses cours. Vous pouvez vous inscrire et accéder à votre compte au lien suivant : <https://dsfm.schoology.com>

## **Dates importantes**

### **Journée des photos**

Les photographes seront au CLR pour prendre la photo de tous nos élèves le mercredi 3 et jeudi 4 novembre 2021. Les reprises seront le 24 et 25 novembre 2021.

Tous les élèves doivent passer se faire prendre en photo, même s'il/elle ne commandera pas un ensemble de photos.

### **AGA comité scolaire**

L'assemblée générale (AGA) du comité scolaire aura lieu le 23 septembre à 19 h dans la salle 111.

## **2. Partenariat famille-école**

Le partenariat famille-école est la clé du succès, afin d'assurer la santé et le bien-être de votre enfant ainsi que celui de la communauté scolaire dans lequel il évolue. Les protocoles suivants reposent sur la collaboration et la coopération quotidienne entre les élèves, le personnel, les enseignants, les administrateurs et les familles.

### **Dépistage quotidien de la santé**

Les parents / tuteurs doivent surveiller la santé de leur enfant chaque matin avant de les amener à l'école. Il revient à chaque parent de s'assurer que leur enfant ne démontre aucun symptôme lié à la COVID-19 avant de l'envoyer à l'école ou dans l'autobus.

Vous pouvez utiliser l'outil de dépistage du COVID-19 (screening tool) de la province pour vérifier si votre enfant doit subir un test de dépistage du COVID-19.

### **Ce que les parents peuvent faire maintenant**

- Commencez à discuter avec votre / vos enfant (s) du retour à l'école et de certaines routines qu'ils connaîtront.
- Soyez prêt à parler ouvertement du COVID-19.
- Pratiquez la distance physique avec votre (vos) enfant(s).
- Achetez des masques pour vos enfants afin qu'ils en aient assez pour chaque journée d'école et un contenant pour le ranger sur l'heure du dîner.
- Pratiquez le port du masque pendant quelques heures à la maison afin de développer le confort et la compréhension. Les masques sont mandatés par la province pour le personnel et les élèves de la 4e à la 12e année lorsque la distance physique de 2 mètres ou plus n'est pas possible. (Voir plus de détails sur notre protocole de masque ci-dessous).
- Préparez-vous aux moments où votre (vos) enfant(s) doit (doivent) être à la maison en raison de symptômes ou d'autres maladies liées au COVID-19.
- Mettez en place des plans fiables pour la prise en charge immédiate des enfants en cas de maladie à l'école.

## Répondre aux problèmes de santé

### Dépistage

Le dépistage quotidien des symptômes est essentiel pour identifier tout cas potentiel de COVID-19 aussi rapidement que possible et pour atténuer l'exposition aux autres. Si vous ne savez pas si votre enfant doit être testé et/ou auto-isolant, vous référer à l'outil de dépistage du COVID-19 (screening tool) provincial.

Ceux avec les symptômes du COVID-19 doivent être testés et doivent s'auto-isoler jusqu'à ce que les résultats des tests négatifs soient confirmés par la santé publique.

Pour aider à minimiser le risque d'exposition et de transmission, un pré-dépistage quotidien doit être rempli chaque matin par le personnel et les élèves. Les symptômes peuvent inclure l'un des éléments suivants :

- Toux
- Mal de crâne
- Fièvres / frissons
- Douleurs musculaires
- Mal de gorge / voix rauque
- Essoufflement / difficultés respiratoires
- Perte de goût ou d'odeur
- Vomissements ou diarrhée pendant plus de 24 heures
- Écoulement nasal
- Fatigue
- Nausées ou perte d'appétit
- Conjonctivite (oeil rose)
- Éruption cutanée de cause inconnue

### Procédures pour un élève démontrant des symptômes à l'école

- Si un élève démontre soudainement des symptômes lorsqu'il est à l'école, il sera placé en isolement (deux mètres).
- À moins que l'élève ait un problème de santé associé à l'utilisation d'un masque, l'école lui en fournira un à ce moment.
- L'école contactera immédiatement les parents/tuteurs afin qu'ils viennent chercher leur enfant et leur demandera de contacter Info Santé 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 ou le médecin de famille.
- Si un élève nécessite la présence d'un adulte lorsque confiné, un membre du personnel qui, au préalable se lavera les mains et portera un masque, demeurera près de l'élève.
- Si l'école n'est pas en mesure de rejoindre les parents ou tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes de la COVID-19, celui-ci demeurera isolé en quarantaine à l'école.
- Une fois que l'enfant quitte la salle d'isolement, celle-ci devra être désinfectée.
- Un enfant qui présente des symptômes liés à la COVID-19 pourra retourner à l'école seulement une fois qu'un représentant de la santé publique le juge approprié. Si ledit enfant a reçu un diagnostic positif du virus, la santé publique fournira les informations nécessaires à la famille et à l'école. Généralement, la santé publique fait les suivis de façon prompte; soit entre 24 h et 48 h dès que le rapport du laboratoire est envoyé.

### **Parents, visiteurs et invités sur rendez-vous seulement**

Le bâtiment de l'école sera fermé à tous les visiteurs, y compris les parents. L'accès au bâtiment scolaire sera autorisé sur rendez-vous seulement ou en appelant le secrétariat au (204) 237-8927 lors de votre arrivée à l'école et en ayant s'auto évaluer au préalable via l'outil de dépistage en ligne de Santé Manitoba. Les masques doivent être portés lors de l'entrée dans l'école et en tout temps.

### **Rester à la maison en cas de maladie et autres facteurs**

Les élèves et le personnel ne peuvent pas entrer dans l'école s'ils:

- se sentent malades;
- présentent des symptômes évocateurs du COVID-19 en utilisant la liste à jour des symptômes;
- ont voyagé à l'extérieur du Manitoba au cours des 14 jours précédents (à l'extérieur des régions exclues par Ordonnances de santé publique);
- ont été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19;
- attendent un résultat de test COVID-19 ou un membre du ménage attend un résultat du test COVID-19.

### **Aviser l'école d'une absence**

Pour des raisons de sûreté et de sécurité, les parents doivent aviser l'école en appelant le (204) 237-8927 dès que possible le matin. Si votre enfant ou un membre de votre ménage a dû avoir un test COVID-19, nous vous demandons d'avertir immédiatement un membre de l'équipe administrative.

### **En cas de test positif**

Tout incident de COVID-19 dans une école entraînera un contact immédiat de la santé publique avec instructions.

## 3. Mesures de santé et de sécurité

### Nettoyage des mains

Les élèves devront se nettoyer les mains avec un gel nettoyant à l'entrée dans l'autobus, à l'arrivée et au départ de l'école (avec supervision).

Tous les individus présents dans l'école devront se nettoyer les mains (liste non exhaustive):

- avant et après être allé à la toilette;
- avant et après avoir mangé;
- après un éternuement où s'être mouché le nez;
- après s'être essuyé le nez;
- lorsque les mains sont sales;
- avant de préparer à manger;
- avant et après les pauses ou récréations;
- en entrant dans une pièce si l'individu se déplace dans la journée;
- après un changement de couche (pour le personnel);
- avant et après le retrait et la remise du masque;
- après avoir effectué des tâches de nettoyage.

### Port du masque

Tous les élèves du collège Louis-Riel devront porter le masque à l'école, lors de leur transport en autobus scolaire, lors de leur déplacement au sein de leur établissement et lorsqu'une distanciation de deux (2) mètres n'est pas possible.

### Nettoyage des tables/bureaux

Les élèves devront essuyer leur table ou bureau lors de leur arrivée en salle. Les enseignants auront la responsabilité d'appliquer le produit sur les tables.

### Ressources aux familles

Ressources pour les jeunes et les adultes-

[www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils\\_ressources.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils_ressources.pdf)

Conseils pour les élèves—[www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils\\_eleves](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils_eleves)

Conseils pour les parents et les gardiens-

[https://www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils\\_parents.pdf](https://www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/conseils_parents.pdf)